

TFP APS ex CQP APS (Agent de prévention et de sécurité)**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**SYGMA FORMATION
Laurent de KERANROUÉ
05.56.29.20.70
sygmaformation@orange.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**Dossier
Tests
Entretien**Niveau d'entrée requis :**

Niveau Préqualification (Niveau 2 européen)

Conditions d'accès :

- Certificat médical d'aptitude à la profession délivré par le médecin du travail pour les salariés, et par le médecin traitant pour les non salariés, datant de moins de 3 mois. - Obligation de produire une autorisation préalable à la formation délivrée par le CNAPS. (Article L612-22 du Code de la Sécurité Intérieur) (casier judiciaire vierge) - avoir 18 ans minimum

Prérequis pédagogiques :

Satisfaire à une évaluation, réalisé par l'organisme de formation, de la capacité à maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française ainsi que le calcul numérique. être capable : - de prendre des notes - de faire des synthèses - de raisonner - de communiquer correctement - d'élaborer des mains courantes et comptes rendus - d'avoir une parfaite maîtrise de soi, - de respecter les règles morales et civiques - d'avoir le sens de l'observation et la capacité à réagir de manière adaptée

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir la certification en vue de l'obtention de l'Aptitude Professionnelle prévue au décret du 06/09/2005 modifié le 22/12/2011

Contenu et modalités d'organisation

Conformément à l'arrêté du 27/06/2017. SOCLE DE BASE (41 heures) MODULE JURIDIQUE - Environnement juridique de la sécurité privée MODULE STRATEGIQUE - Gestion des premiers secours - Gestion des risques et des situations conflictuelles SPECIALISATION APS (134 heures) MODULE JURIDIQUE - Environnement juridique de la sécurité privée MODULE GESTION DES RISQUES - Gestion des risques - Connaissance des vecteurs d'incendie - Prévention des risques terroristes - secourir MODULE GESTION DES CONFLITS - Gestion des risques et des situations conflictuelles - Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées MODULE STRATEGIQUE - Connaissance de l'outil informatique - Transmission des consignes et informations MODULE PROFESSIONNEL - Surveillance et gardiennage - Evènementiel - Télésurveillance et vidéoprotection Méthodes pédagogiques: - Alternance de partie théorique et pratique - Participatives et actives Outils pédagogiques: - Plateau technique équipé - PCS équipé et opérationnel - Parcours de ronde - Matériels pédagogiques

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Commentaires sur la parcours personnalisable Horaires : 8h30-12h30 et 13h15-16h35 Le stagiaire s'engage à faire preuve d'une assiduité régulière au cours de l'action et devra assister à l'ensemble des heures de formation pour pouvoir être présenté aux validations. (Aucune absence ne peut-être tolérée. Le nombre d'heure de chaque formation est règlementé par arrêté du Ministère de l'Intérieur)

Validation(s) Visée(s)

Agent de prévention et de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00330048	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Mérignac (33)	SYGMA FORMATION		MON COMPTE FORMATION	FPC
00413794	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Mérignac (33)	SYGMA FORMATION		MON COMPTE FORMATION	FPC

00509393

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Mérignac (33)

SYGMA FORMATION

MON
COMPTE
FORMATION

FPC